
Discours de la députation de la section Révolutionnaire (Paris), qui félicite la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la section Révolutionnaire (Paris), qui félicite la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 48;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20198_t1_0048_0000_4

Fichier pdf généré le 23/01/2023

trie et les conspirateurs contre la liberté. Restez à votre poste, le nôtre est de vous défendre jusqu'à la mort. La cinquième section, dite de la Liberté, offre à la Convention une épée à garde d'argent pour être donnée à celui de nos frères d'armes qui s'est le plus distingué à la prise de Toulon (1).

d

L'ORATEUR de la sectⁿ de l'Homme-Armé.

Citoyens représentants,

L'obéissance à la loi nous a forcé d'attendre le décade pour vous féliciter sur vos immenses travaux. L'assemblée générale de la section de l'Homme-Armé est toute entière en présence des représentants du peuple. Elle déclare qu'elle partage les principes de son Comité révolutionnaire, que le vœu qu'il a émis dans le sanctuaire des lois est celui de la section entière. Elle a éprouvé avec les bons Républicains, avec tout le peuple français un sentiment de reconnaissance bien prononcé pour le grand exemple que vous venez de donner à l'univers;

Première sentinelle du peuple vous avez garanti la Patrie d'un danger dont la République étoit menacée. Vous avez encore une fois sauvé la France. Naguères vous lui avez donné une Constitution, vous venez de préserver sa vie.

Pères, mères, femmes, enfants, tous les citoyens invoquent les lois vengeresses, contre tous les genres de conspirations, contre tous les faux patriotes qui ont trahi la liberté et la République. Ils dévouent au glaive de la loi les têtes de tous les conjurés de tel parti qu'ils soient, s'ils ont osé méconnoître les droits du peuple et ses lois. Ils applaudissent aux mesures énergiques de Salut public prises par la Convention nationale.

Comme d'autres Spartiates, c'est ici le passage des Termopyles; tous les citoyens périront plutôt que de laisser porter atteinte à la Convention nationale, centre d'union et de principes de la Souveraineté du peuple. C'est aux Spartiates que la Grèce doit son salut, c'est à vous que nous devons la liberté et le salut de la Patrie.

Citoyens Représentants, gardez le gouvernail, le vaisseau est agité, nous saurons tous résister à la tempête, nos corps vous serviront de rempart. Restez au poste où vous a placé un grand peuple, il est votre force contre tous les ennemis de la Patrie et tous les tyrans du monde. Vive la République, Vive la Montagne (2).

(1) C 297, pl. 1015, p. 17. Signé : FAUVET (6^e sectⁿ), DEMOUY (4^e sectⁿ), MAICHARD (8^e sectⁿ), J.B. THOURY (13^e sectⁿ), BRETON (3^e sectⁿ), Félix NOGARET (7^e sectⁿ), CONVENANCE (12^e sectⁿ), SOROT (1^{re} sectⁿ), TITELUX (5^e sectⁿ). La p. 16 est l'extrait du p.-v. de la 5^e sectⁿ chargeant le cⁿ TITELUX de remettre l'épée à la Convention. Elle est signée de MASSON (présid.), et de CHOLLET (secrét.). Mention dans B^{tn}, 5 germ. (2^e suppl^t); J. Mont., n° 129; M.U., XXXVIII, 60; Batave, n° 401; J. Sablier, n° 1211.

(2) C 299, pl. 1045, p. 42. « L'assemblée générale, en sa séance du 30 ventôse, a arrêté la présente rédaction comme constituant l'expression de son vœu et des principes qui la dirigeront toujours ».

RICHEBRAQUES (secrét.-greffier), ELVOUT (?) (présid.). P.c.c. : CHARLET (secrét.). Mention dans Débats, n° 553, p. 106; M.U., XXXVIII, 60; J. Mont., n° 129; J. Sablier, n° 1213.

e

L'ORATEUR de la sectⁿ révolutionnaire.

Législateurs,

Vous nous avez fait part d'un complot contre la liberté et l'égalité, nous ne vous en félicitons pas. Des républicains ne savent pas flatter; nous venons vous dire que les citoyens de la Section révolutionnaire sont debout, et que leurs mains qui savent métamorphoser la terre en foudre pour écraser les tyrans sauront pulvériser les factieux et les intrigans.

Législateurs, restez fermes à votre poste. Nous retournons au nôtre (1).

f

L'ORATEUR de la sectⁿ de Bondy.

Représentants d'un peuple libre et qui veut toujours l'être.

La section de Bondy a partagé avec toutes celles de Paris l'horreur et l'indignation qu'a inspiré le complot infernal dirigé contre la Représentation nationale et bientôt toute la France entière instruite qu'une trame aussi odieuse a été ourdie contre la Liberté s'empressera comme nous à venir vous protester de son inviolable attachement à la Sainte Montagne et à ses décrets, à vous féliciter sur les mesures sages et vigoureuses que vous prenez pour faire punir les traîtres de toutes espèces, et comme nous enfin vous inviter à rester courageusement au poste qu'elle vous a confié jusqu'à ce que ses ennemis soient contraints à vous demander la paix.

Eh quoi! des scélérats avaient encore osé conspirer la perte de la Patrie, ils ne s'apercevaient donc pas que la constante énergie que vous mettez à affermir la République sur des bases inébranlables vous avait mérité la confiance sans bornes des vrais amis de la Liberté, ils ne s'apercevaient donc pas combien les Français révérent, et exécutent vos lois, ils étoient assez aveugles pour ne pas voir des millions de bras armés pour repousser et anéantir tous les esclaves de leurs complices, les victoires remportées sur eux, l'extraction du salpêtre qui doit les pulvériser, les armes de toute espèce se faire avec une activité miraculeuse... Eh bien! que ceux qui seraient tenté de les imiter tremblent en apprenant à nous connaître qu'ils sachent enfin que nous formons autour de vous un rempart inexpugnable, et qu'il faudra avant de vous atteindre marcher sur nos cadavres sanglants, que nous l'avons juré, que nous le jurons encore.

Dans la crainte que des patriotes ne soient incarcérés, nous vous demandons que vous hâtiez

(1) C 299, pl. 1045, p. 43. Signé : BESSE (secrét.), PHILIBORD. Extrait des reg. de l'ass. gl^e (p. 46) : « Le décade 30 ventôse l'assemblée a arrêté que le 1^{er} germinal elle se porteroit en masse à la Convention nationale pour l'instruire que la section sera toujours unie à elle pour traverser et anéantir les conspirateurs et les ennemis de la chose publique, qu'elle est constamment debout ».

Signé au procès-verbal : CROISSANT (présid.), BESSE (secrét.). Mention dans M.U., XXXVIII, 60.